

CONSEIL MUNICIPAL

du 6 avril 2023

Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 mars dernier.
Voté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1 – Retrait/maintien des fonctions d'un adjoint.

En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé par vote à bulletin secret au retrait de M. Alain SIDAOUI au poste d'Adjoint.

CONTRE : 3

ABSTENTION : 3

POUR : 17

2 – Modification du Tableau des élus.

En application de l'article L.2122-7-1 et L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la modification du tableau des élus.

CLAVERIE Dominique	Maire
MALLET Cécile	Première Adjoint
CARON Daniel	Deuxième Adjoint
LIBREAU Micheline	Troisième Adjoint
MEILLAN Jacques	Conseiller municipal délégué
BART Cécile	Conseillère municipale
BEUCOTÉ Sébastien	Conseiller municipal délégué
BERRUYER Danielle	Conseillère municipale
COSTA Céline	Conseillère municipale
DARRIET Stéphanie	Conseillère municipale déléguée
DELPECH Frédéric	Conseiller municipal
HALIN Laurent	Conseiller municipal
HENNAUT Julie	Conseillère municipale
HOLTON Gregory	Conseiller municipal
JAZÉ Richard	Conseiller municipal délégué
MAZAS Corinne	Conseillère municipale
MIALHE Julien	Conseiller municipal
MILLOT Nadia	Conseillère municipale
ROBINEAU François	Conseiller municipal
ROUZIER TOUSSAIN Micheline	Conseillère municipale déléguée
SIDAOUI Alain	Conseiller municipal
TRESSOUS Viviane	Conseillère municipale

Voté à l'unanimité

3 – Modification du tableau des indemnités des élus.

La Commune décide de procéder à la mise à jour des indemnités des élus correspondant.

Voté à l'unanimité

4 – Modification des Commissions Communales.

Suite aux différents changements dans le tableau des élus, il est proposé de modifier les Commissions comme suit :

Finances et Ressources Humaines

En charge de la Commission : M. Dominique CLAVERIE, Maire

Membres : Alain SIDAOUI, Cécile MALLET, Daniel CARON, Micheline LIBREAU, Danielle BERRUYER, Richard JAZE.

Urbanisme

En charge de la Commission : M. Dominique CLAVERIE

Membres : Stéphanie DARRIET, Julie HENNAUT, Julien MIALHE, Renaud BRUNET.

Environnement

En charge de la Commission : Mme Stéphanie DARRIET

Membres : Sébastien BEAUCOTE, Micheline LIBREAU, Dominique CLAVERIE, Julie HENNAUT, Julien MIALHE, Renaud BRUNET.

Animations et relations extérieures

En charge de la Commission : M. Sébastien BEAUCOTE

Membres : Gregory HOLTON, Richard JAZE, Nadia MILLOT, Cécile MALLET, Daniel CARON, Stéphanie DARRIET, Frédéric DELPECH.

Vie Associative

En charge de la Commission : M. Dominique CLAVERIE

Membres : Gregory HOLTON, Richard JAZE, Nadia MILLOT, Cécile MALLET, Daniel CARON, Stéphanie DARRIET, Frédéric DELPECH, Jacques MEILLAN, Sébastien BEAUCOTE.

Education, Jeunesse

Adjointe en charge de la Commission : Mme Cécile MALLET

Membres : Cécile BART, Céline COSTA, Corinne MAZAS, Micheline LIBREAU, Micheline ROUZIER TOUSSAIN, François ROBINEAU, Laurent HALIN.

Aménagement du territoire, Travaux, Bâtiments, Voirie

Adjoint en charge de la Commission : M. Daniel CARON

Membres : Stéphanie DARRIET, Julie HENNAUT, Julien MIALHE, Renaud BRUNET, Frédéric DELPECH, Jacques MEILLAN, Richard JAZE, Sébastien BEAUCOTE.

Culture, Patrimoine

Conseillère en charge de la Commission : Mme Danielle BERRUYER

Membres : Nadia MILLOT, Viviane TRESSOUS, Sébastien BEAUCOTE, Jacques MEILLAN.

Solidarités

Adjointe en charge de la Commission : Mme Micheline LIBREAU

Membres : Micheline ROUZIER TOUSSAIN, Viviane TRESSOUS, Corinne MAZAS, Jacques MEILLAN.

COFIL « Plan Local d'Urbanisme ». En charge : M. Dominique CLAVERIE

Daniel CARON, Micheline LIBREAU, Stéphanie DARRIET, Julie HENNAUT, Julien MIALHE.

Représentants au SIAEPA du Canton de la Brède (organisme extérieur)

M. Julien MIALHE, M. Dominique CLAVERIE.

Commission d'Appels d'Offres

Membres titulaires : Richard JAZE, Alain SIDAOU, Viviane TRESSOUS

Membres suppléants : Cécile MALLET, Daniel CARON, Micheline LIBREAU

Président de la Commission : le Maire, Dominique CLAVERIE.

Il convient de procéder à la nomination des représentants au sein des commissions et organismes extérieurs de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Commission	Titulaire	Suppléant
Jeunesse Citoyenneté	Danielle Berruyer	Cécile Mallet
Infrastructures Voirie	Alain Sidaoui	Daniel Caron
Transition écologique et Solidaire	Stéphanie Darriet	Renaud Brunet
Patrimoine bâti et réseaux	<u>Daniel CARON</u>	Julien Mialhe
Développement économique	Dominique Claverie	François Robineau
Aménagement du territoire et urbanisme	<u>Stéphanie DARRIET</u>	Dominique Claverie
Solidarités et petite Enfance	Micheline Libreau	Micheline Rouzier Toussain
Gestion des déchets et régimes hydrauliques	Dominique Claverie	Julien Mialhe
Finances	Dominique Claverie	Frédéric Delpech

Commissions obligatoires	Représentants
Commission Locale d'Évaluation de Charges Transférées	Dominique Claverie + Frédéric Delpech (suppléant)
Commission intercommunale d'Accessibilité	Alain Sidaoui
Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance	Alain Sidaoui

Représentations aux organismes extérieurs

Office de tourisme de Montesquieu – EPIC	Dominique Claverie (tit), <u>Micheline LIBREAU</u> (suppl)
--	---

Candidatures potentiellement retenues pour les autres organismes extérieurs

Collèges du territoire	Cécile Mallet (tit), Corinne Mazas (suppl)
------------------------	---

Les autres représentations sont inchangées

Voté à l'unanimité

5 – Vote des taux

M. le Maire propose d'approuver les taux suivants :

Taxe Foncière (bâti) : 35,37 % (Taux départemental auquel vient s'ajouter le taux Communal inchangé)

Taxe Foncière (non bâti) : 59,60 % Taxe d'Habitation des résidences secondaires : 19,45 %

Voté à l'unanimité

6 – Présentation du Budget Primitif 2023.

Vu le rapport de présentation du budget primitif pour l'exercice 2023 et la réunion de la commission des finances du 30 mars 2023 ; le Budget Primitif 2023 peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : en équilibre pour un montant de 6 071 060,58 €

DEPENSES

O11	Charges à caractère général	1 027 256,58 €
O12	Charges de personnel	1 712 000,00 €
O23	Virement en section d'Investissement	3 000 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	285 104,00 €
66	Charges financières	37 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	4 000,00 €
068	Dotations provisions	4 200,00 €
042	Valeurs comptables	1 500,00 €

RECETTES

OO2	Résultats antérieurs	2 632 824,58 €
O13	Atténuation de charge	15 000,00 €
70	Produits & services du Domaine	283 000,00 €
73	Impôts & taxes	2 135 503,00 €
74	Dotations, participations & subventions	978 712,00 €
75	Autres produits de gestion courante	22 700,00 €
76	Produits financiers	10,00 €
78	Provisions	3 311,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : en équilibre pour un montant de 3 992 572,49 €

DEPENSES

OFI	Opérations financières, OCT	260 400,00 €
1641	Emprunts capital	220 000,00 €
OFI	Restes à réaliser n-1	440 679,00 €
0150	Acquisitions matériels + divers	10 000,00 €
0165	Orchestre à l'école	7 000,00 €
0166	Eclairage public	25 000,00 €
0169	Travaux bâtiments communaux	7 000,00 €
0170	Aménagements plaine des sports	504 000,00 €
0172	Voirie communale	367 800,00 €
0173	Groupe scolaire	121 000,00 €
0175	Mairie	68 000,00 €
0180	Sécurité civile	00,00 €
0181	Médiathèque	5 000,00 €
0182	Bassin Jean Gilles	30 693,49 €
0187	Plan Local d'Urbanisme	16 000,00 €
0193	Acquisition Patrimoine	1 748 000,00 €
0194	Centre technique municipal	26 000,00 €
0195	Pôle culturel	3 000,00 €
0196	Tout-Vent (esp.loisirs nature)	4 000,00 €
0199	Salle des vignes	3 000,00 €
0202	Eaux de ruissellement	6 000,00 €
0207	Bassin la Canave	120 000,00 €

RECETTES

OFI	FCTVA	200 000,00 €
OFI	Taxe d'Aménagement	150 000,00 €
OFI	Restes à réaliser n-1	110 652,00 €
O166	SDEEG	5 200,00 €
O173	FDAEC	13 892,00 €
2804	Amortissement subvention	1 500,00 €
R001	Excédents de clôture	374 328,49 €
O21	Virement de la section d'investissement	3 000 000,00 €
0170	Subventions plaine des sports	100 000,00 €
0172	Bassin Jean Gilles	37 000,00 €

Voté à l'unanimité

7 – Révision des tarifs de cantine et modification du règlement intérieur

Sur proposition des membres de la Commission Jeunesse réunis le 26 mars, la Commune va procéder à la révision des tarifs de cantine pour la rentrée scolaire de septembre. Nouveaux tarifs : enfants de la commune 2,90 € (au lieu de 2,80 €). Pour les hors communes le prix est de 4,00 € il passerait à 4,50 €. Repas adultes : 3,50 € il passerait à 4,00 €

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (J.MIALHE, R.BRUNET)

POUR : 21

8 – Modification du Tarif périscolaire hors commune.

Sur proposition des membres de la Commission Jeunesse réunis le 26 mars, la Commune procède à la révision des tarifs périscolaire pour la rentrée scolaire de septembre, soit pour les enfants « hors communes » un prix fixe de 2 € la 1/2 h.

Voté à l'unanimité

9 – Tableau de la voirie communale : chemin de la Canave

La Commune décide classer le chemin de la Canave comme Chemin Rural et mettre à jour le Tableau de voirie communale.

Voté à l'unanimité

10 – Demande de subvention FDAEC 2023.

La Commune va procéder à des travaux d'équipement de panneaux photovoltaïques à l'école des Mille Sources (pour 61 450,80€ TTC) et sollicite une subvention auprès du Département de 13 892 € au titre du FDAEC 2023.

Voté à l'unanimité

11 – Modification du tableau des effectifs

Il est décidé d'ouvrir un nouveau poste d'adjoint des APS, et d'affecter les crédits nécessaires au budget.

Voté à l'unanimité

12 – Validation de l'Avant-Projet de rénovation des vestiaires du foot, et création d'un club-house

Sont présentés les plans et l'Avant-Projet Définitif pour la rénovation des vestiaires et création d'un club-house de football à la Plaine des Sports de Martillac, établi par le maître d'œuvre Christian PRADAL, Architecte DPLG. Au stade de l'avant-projet définitif (APD), le coût des travaux est estimé comme suit :

Travaux : 678 150,00 € HT, soit 813 780,00 € TTC

Honoraires de Maîtrise d'œuvre, bureaux de contrôle, CSPS, études de sols, RE 2020 études thermiques, diagnostics) : 73 730,00 € HT, soit 88 476,00 € TTC

Voté à l'unanimité

13 – Demande de subvention Départementale pour les travaux de rénovation des vestiaires du foot

Dans le cadre des travaux de rénovation des vestiaires du foot à la Plaine des Sports, la Commune a réalisé un audit énergétique pour quantifier les travaux à réaliser. Les travaux pourraient prétendre à une aide départementale au titre de la "transition énergétique". Aide envisageable : 40 % x 0,86 des dépenses plafonnées à 150 000 HT € => soit 51 600 €

Voté à l'unanimité

14 – Demande de subvention à la FFF pour les travaux de rénovation des vestiaires du foot, et création d'un club-house

Dans le cadre des travaux de rénovation des locaux du foot à la Plaine des Sports, la Commune sollicite la Fédération Française de Football pour les aides suivantes : Rénovation des vestiaires : 20 000,00 €

Création d'un club-house : 20 000,00 €.

Voté à l'unanimité

15 - Travaux d'enfouissement des réseaux : demandes de subventions au SDEEG

Concernant les Travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public prévus route de l'Abeilley et route de Haut-Nouchet, la Commune demande une subvention auprès du SDEEG.

Voté à l'unanimité

16 – Renforcement du réseau électrique : Opération pour compte de Tiers

Afin de permettre le renforcement électrique pour une opération foncière, la Commune avancera les frais et sera remboursée de ce montant par le pétitionnaire pour 6 698,52 € TTC (SG VIMENEY chemin des Marguerites).

Voté à l'unanimité

17 – Redevance d'Occupation du Domaine Public : réseaux telecom

En application du décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances et droits de passage sur le domaine public des réseaux telecom, il est proposé de mettre en place cette redevance et de fixer les montants correspondants.

Voté à l'unanimité

18 – Règlement de voirie : travaux sur chaussée

La Commune fixe des règles pour les travaux de traversées de chaussées, sur les emprises de réfection à faire appliquer aux entreprises de VRD.

Voté à l'unanimité

19 – Demande de subvention Départementale pour la piste cyclable

Dans le cadre des travaux de piste cyclable entre la Haille et la Morelle, le département peut intervenir. Aide envisageable : 50 % x 0,86 des dépenses de 49 225,96 € HT € = > soit 21 167,16 €

Voté à l'unanimité

20 - Subventions aux associations

Comme vu en commission « Vie associative », il est décidé d'allouer des subventions aux associations.

Voté à l'unanimité

Questions diverses : Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.